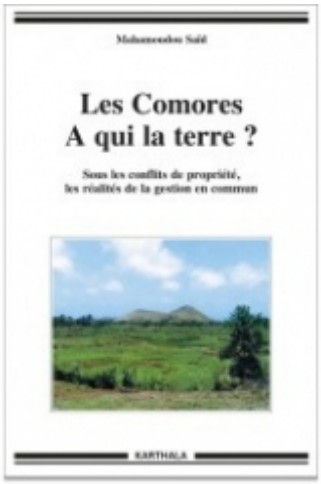
Les Comores. A qui la terre ? Sous les conflits de propriété, les réalités de la gestion en commun. Mahmadou Saïd

3 juin 2016



Cet ouvrage questionne le régime de propriété privée aux Comores : à qui appartient la terre ? À celui ou celle qui l'occupe ou qui la met en valeur ? À ceux qui y ont des droits historiques ? A celui qui l'a faite immatriculée ? Mahamoudou Saïd invite à réfléchir sur une gestion en commun du foncier, justifiée par l'existence quasi systématique, sur une même parcelle, de « propriétés simultanées », produits de l'histoire comorienne. Il existe ainsi une pluralité de droits applicables (coutumier, musulman et français). Cette configuration de juxtaposition de droits n'est pas spécifique à ces îles puisque l'auteur fait le parallèle avec d'autres régions : nord-est de Madagascar, Los Angeles, massif des Alpilles et Cévennes, et d'autres régions en Suisse et en Espagne notamment. Le pluralisme juridique oblige à penser de nouveaux paradigmes pour une meilleure gestion du foncier, notamment en commun comme le propose cette publication.

Source : Éditions Karthala